



L'AUGMENTATION DE LA CSG CE N'EST PAS DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES ACTIFS, C'EST LA CASSE DE LA SÉCU !

Le gouvernement nous dit : « les retraités vivent à l'aise, ils doivent être solidaires des actifs, il faut augmenter la CSG ».

Nous ne savons pas quel genre de retraités fréquentent les membres du gouvernement, mais cela ne ressemble pas aux réalités que connaissent les salariés en retraite :

- La pension des retraités n'est pas une variable d'ajustement à la discrétion du gouvernement, c'est un droit acquis par leurs cotisations, tout au long de leur vie professionnelle, qui ont servi à assurer la retraite des générations précédentes.
- Les pensions sont gelées depuis 4 années et s'élèvent en moyenne à environ 1 400 Euros mensuels. Pour un grand nombre d'entre eux c'est beaucoup moins. C'est par exemple insuffisant pour pouvoir entrer en maison de retraite (EHPAD) dont les tarifs sont au dessus de 2 000 Euros par mois.
- La hausse de 24 % de la CSG pour ceux, « richissimes », qui touchent plus de 1 200 Euros par mois (1 800 pour un couple) est donc une spoliation de leurs droits et aggravent leurs conditions d'existence.
- Dans les faits, que le gouvernement feint d'ignorer, la plus grande partie des retraités fait pourtant preuve de solidarité active avec les autres générations : bénévolat associatif, aide sous différentes formes aux parents, enfants et petits enfants.
- Ce n'est pas en spoliating les travailleurs en retraite que l'on peut augmenter le pouvoir d'achat des salariés actifs, c'est en augmentant leurs salaires bruts et cela n'a rien d'utopique dans un pays champion d'Europe des dividendes versés aux actionnaires.
- Les nantis existent bien, le rapport OXFAM vient de le rappeler, en 2017 en France 1 % de super riches ont accaparé 28 % des richesses produites. Mais, ceux-là, le pouvoir les protège en supprimant l'Impôt Sur la Fortune (ISF). Deux poids, deux mesures.

En fait, le gouvernement se moque du monde du travail. Son seul but c'est de réduire la masse salariale pour le seul profit des actionnaires dont les dividendes alimenteront l'évasion fiscale comme on l'a vu avec les Paradise papers.

Pour la CGT, il faut :

- > Augmenter les salaires et les pensions qui ne doivent pas être inférieures au SMIC
- > Indexer les pensions sur le salaire moyen
- > Supprimer la CSG et assurer le financement de la Sécurité sociale par les cotisations
- > Rendre la Sécurité Sociale aux salariés

Le 28 septembre dernier, plus de 1 500 salariés en retraite sont déjà descendus dans la rue de Tours pour protester contre ces mesures gouvernementales et défendre leurs pensions. Cela n'a pas été suffisant.

**Dans le cadre d'une journée nationale d'actions,
avec les organisations de retraités FO, Sud Solidaires, FSU, CFTC, CFE CGC, UNSA, FGR
FP, LSR,**

**la CGT appelle à manifester
le 15 mars prochain,
10 heures Place Jean Jaurès**

MON SALAIRE, C'EST QUOI ?



Le gouvernement focalise son discours sur le salaire net pour faire oublier le salaire brut. Parce que **le salaire brut, c'est le net + les cotisations sociales**, une partie du salaire qui est socialisée pour faire face solidairement aux aléas de la vie (maladie, vieillesse, chômage ...) et échapper à la précarité qui peut toucher tout le monde.

C'est ce salaire socialisé, obtenu, par le rapport de forces en 1945, que le patronat et le gouvernement veulent faire disparaître. Cela viendrait grossir le Capital et réduirait la Sécurité Sociale à une peau de chagrin. Alors, le tarif des assurances complémentaires augmenterait de manière spectaculaire (c'est déjà le cas) et leurs prestations diminueraient. Il faudrait alors se retourner vers des sociétés d'assurance dont l'objectif est purement financier, avec des tarifs hors de portée de la grande masse des salariés actifs ou en retraite.

Avec la CSG, auxquelles les entreprises ne sont pas soumises, c'est la porte ouverte à cette régression sociale catastrophique.

Agissez, prenez contact avec :

Union Syndicale des Retraités CGT 37

Maison des syndicats

18, rue de l'Oiselet – 37550 St Avertin

02.47.38.53.81 E mail : usrcgt37@orange.fr

Permanence le lundi

NOM, Prénom	
Adresse, code postal	
Téléphone	
Courriel	@
Entreprise ou secteur d'origine	